



Annulation de contrat de location vacances

Par **spitz**, le **12/06/2008** à **21:16**

bonjour,

je suis nouveau sur le forum et j'aurai une petite question a vous poser .

je me suis rendu sur le site de belvilla pour une reservation d'une location a l'etranger j'ai donc suivit toutes les etapes de fixer une date pour savoir si la location etait disponible et au moment de regler cette reservation par CB nous nous sommes dit avec ma femme avant de payer réfléchissons au niveau du tarif .

Nous avons recut le meme jour un e mail disant que la reservation etait definitives (hors nous n'avons rien payer meme pas donner d'acompte)puis par la suite nous avons recut une lettre comme quoi nous avons annule et qu'il fallait payer maintenant des frais d'annulation s'elevent a 127 euro.

je suis perdu ...que doit je faire ? d'autant plus que l'adresse est a l'etranger .